

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2023
Hiver 2024

Plan de cours
CRI2950 Expérience pratique

Chargée de cours A23 : Valérie Préseault

Chargée de cours H24 : Sophie Allard

Autres responsables : Étienne Blais, responsable de programme et professeur titulaire
Samuel Tanner, directeur et professeur titulaire

Descripteur du cours

Participation active dans un milieu de pratique en criminologie et dans le domaine de la sécurité en intervention, en recherche ou en analyse.

Description générale

Ce cours répond aux besoins exprimés par les étudiant(e)s du baccalauréat et de la majeure en criminologie souhaitant développer leurs compétences et expériences dans les milieux de pratiques ou de recherche. Il s'adresse aux étudiant(e)s inscrits aux deux options du programme de baccalauréat en criminologie, de la majeure en criminologie ainsi qu'à ceux et celles du programme de baccalauréat en sécurité et études policières et qui **ont déjà complété un minimum de 15 crédits de cours dans leur programme respectif**. Précisons d'emblée que pour tous les étudiant(e)s inscrits dans un programme de baccalauréat, cette expérience pratique est complémentaire au stage obligatoire requis par leur programme et ne s'y substitue en aucun cas.

Cette expérience pratique consiste à réaliser **120 heures sous forme de bénévolat** en intervention ou en analyse dans un milieu pratique, ou en recherche, dans le domaine de la criminologie ou de la sécurité, s'échelonnant sur un (1) ou deux (2) trimestres. **Cette expérience n'est pas rémunérée**. À ces 120 heures de bénévolat s'ajoutent 15 heures dédiées à la préparation de deux (2) présentations orales et à la rédaction d'un (1) travail.

L'étudiant(e) a la responsabilité d'identifier et de réaliser les démarches de prise de contact avec le milieu de pratique ou de recherche au sein duquel il ou elle réalisera son expérience pratique. À cet effet, il ou elle peut utiliser des ressources, comme le bottin de bénévolat sur www.crim.umontreal.ca, le site du CICC, tout autre centre de recherche ou encore *Tandem* pour le volet prévention. Actuellement, les milieux de pratiques sont à la recherche de personnel employé ou bénévole, aussi la recherche d'une place pour réaliser cette expérience pratique devrait rencontrer un succès rapide, tant au niveau de l'intervention que de la recherche-analyse.

Il est toutefois à noter que cette expérience **ne peut pas se dérouler dans les milieux déjà très sollicités pour les stages obligatoires du programme de baccalauréat en criminologie**, à savoir les Services correctionnels, l'Institut Philippe-Pinel ou encore les CISSSS ou CIUSSS. **Il en va de même pour les milieux policiers qui sont déjà sollicités pour les stages obligatoires du baccalauréat en sécurité et études policières.** Il est donc important de ne pas les contacter. Pour les stages en milieu de recherche, les étudiant(e)s sont invité(e)s à communiquer directement avec les responsables des équipes de recherche, les professeur(e)s de l'Université de Montréal (ou d'autres universités) ou de tout autre centre de recherche, comme par exemple la Chaire de recherche du Canada en cybersécurité et la Chaire de recherche en prévention de la cybercriminalité, toutes les deux situées à l'École de criminologie.

Déroulement et modalité de la formation

L'étudiant(e) devra présenter un projet au plus tard un (1) mois avant le début de la session (formulaire en annexe du présent plan de cours) qui devra être approuvé par un comité composé d'un ou des responsables indiqués au début du présent plan de cours. L'étudiant(e) doit également présenter un contrat signé avec le milieu d'accueil et/ou le (la) chercheur(euse) ou l'équipe de recherche au sein de laquelle l'expérience pratique aura lieu (contrat en annexe au présent document). Ce contrat décrit 1) les tâches prévues; 2) la durée de l'expérience (minimum 120 heures); 3) l'horaire et 4) une preuve d'assurance responsabilité fournie par le milieu.

Pour se voir reconnaître les trois (3) crédits du cours, l'étudiant(e) doit faire les heures durant ses études de baccalauréat ou de la majeure (les heures ne peuvent pas avoir été effectuées avant son admission au programme). Le milieu doit être approuvé par l'un(e) des responsables du cours ou le comité. Par ailleurs, les 120 heures doivent avoir été effectuées dans le même milieu pendant un (1) ou deux (2) trimestres au maximum. Les étudiant(e)s doivent également avoir un(e) répondant(e) dans le milieu choisi qui, non seulement, supervise les tâches effectuées, mais aussi atteste et confirme (à l'aide du formulaire bilan) que les tâches et les heures ont été effectuées. La participation à cette expérience pratique doit également dépasser la simple observation et il est attendu que l'étudiant(e) s'implique activement dans leur milieu, sous la supervision de leur référent(e). Enfin, les étudiant(e)s ne peuvent pas pratiquer les actes réservés au **des actes réservés au sens du PL21** dans le cadre de cette expérience pratique.

À titre d'exemples d'expérience pratique en intervention, l'étudiant(e) pourrait réaliser 10 heures par mois dans un organisme en itinérance, accueillir la population à desservir, référer, assister et participer aux rencontres de groupe. On peut également songer à une expérience d'écoute et d'intervention téléphoniques (p. ex. Suicide Action Montréal). Une autre expérience pourrait consister en une présence dans un CALACS pour accompagner les intervenant(e)s dans la mise en œuvre d'activités de prévention et répondre aux questions des gens qui contactent l'organisme pour des services et animer des groupes de sensibilisation.

En matière d'expérience pratique en analyse-recherche, les étudiant(e)s pourraient, à titre indicatif et sans s'y limiter, participer à la codification des données, participer aux séances de

réflexion en vue de l'analyse des données, préparer des résumés de lecture et aider à la recension des écrits, créer un outil ou collecter des données (méthodologie qualitative ou quantitative), créer une base de données ou entrer des données, préparer la présentation des résultats et aider à la coordination des activités.

Objectifs

Ce cours de l'École de criminologie a pour objectif d'offrir une opportunité aux étudiant(e)s inscrits aux programmes de baccalauréat et de la majeure en criminologie et du baccalauréat en sécurité et études policières d'acquérir une expérience pratique en lien aux métiers de la criminologie et de la sécurité et se familiariser davantage avec la réalité et les enjeux concrets, tant au sein des milieux de pratique professionnelle qu'au sein d'une équipe de recherche relativement à leur domaine d'étude. Ce cours a ultimement pour objectif de développer une réflexion critique, sous forme de travaux à rendre, en lien à l'expérience réalisée dans le milieu choisi.

Plus spécifiquement, ce cours vise à sensibiliser et initier les étudiant(e)s à un domaine qui n'est pas nécessairement celui tracé par leur choix académique (essayer un autre profil du programme ou encore se plonger dans l'univers d'un programme différent). Cela permettra éventuellement d'aider sur la décision quant au cheminement académique, s'il en est ou encore de renforcer (ou non) son intérêt pour l'intervention, l'analyse, la recherche ou le domaine de la sécurité.

Ce cours vise aussi, pour ceux et celles qui en font le choix, de bénéficier d'une introduction à la recherche dès leurs études de premier cycle, de développer un premier contact avec des milieux ou des équipes de recherche, de démystifier la recherche et les études supérieures.

Pédagogie

La très grande majorité du cours constitue le temps passé dans le milieu ou l'équipe de recherche pour les étudiant(e)s. Dans ce contexte, seules deux (2) séances, en plus de la rencontre d'information, auront lieu durant le trimestre en présence de l'un ou l'autre des responsables du cours. **Il est à noter que la présence des étudiant(e)s aux séances sont obligatoires.** Ces séances auront pour objectif de sensibiliser les étudiant(e)s à la pratique en milieu professionnel ou en équipe de recherche et à les préparer en vue de la rédaction de leur réflexion critique. Ces séances prendront essentiellement la forme de discussions de groupe ou d'ateliers, lesquels permettront à l'ensemble des étudiant(e)s de découvrir de nouveaux milieux notamment.

Les enseignant(e)s auront pour tâche d'approuver les projets présentés par les étudiant(e)s, de contacter les milieux et/ou équipe de recherche au besoin, d'assurer la correction des travaux (échec ou réussite), d'animer les deux séances de groupes par session, de vérifier les documents remis par le milieu d'accueil, vérifier que les heures ont été effectuées et que l'étudiant(e) s'est impliqué(e) activement en plus d'offrir du soutien tout au long de l'expérience.

Évaluation

L'évaluation (échec ou réussite) se fera en deux temps. En premier lieu, **l'étudiant(e) devra présenter oralement** son milieu / équipe de recherche en début de projet à la date prévue. La présentation devrait être d'une durée maximale de **10 minutes**. L'étudiant(e) devra ainsi démontrer sa capacité à synthétiser et structurer sa pensée. Cet oral, qui se fera devant l'ensemble du groupe, aura pour objectif de susciter la discussion et chaque étudiant(e) aura la responsabilité de commenter et participer à la discussion.

À la fin de l'expérience, deux travaux sont attendus : une évaluation **sous forme de travail écrit** (5 pages) et d'une seconde **présentation orale** d'une durée maximale de **10 minutes**. Le travail et la présentation devront inclure une réflexion plus poussée de la part de l'étudiant(e) sur son rôle et ses apprentissages. Voici quelques **exemples** :

- Quel(s) impact(s) cette expérience a-t-elle eu sur moi ?
- Comment s'est déroulée mon intégration au milieu ?
- Comment ai-je utilisé mon bagage universitaire dans cette expérience ?
- Qu'est-ce que j'ai appris ? Qu'est-ce que j'aurais pu faire de différent ?
- Quelles ont été mes forces ? Quels ont été mes défis ?
- Quel le rôle de la criminologie dans cette expérience pratique ?
- Quels sont les éléments qui mériteraient d'être améliorés dans le milieu ?
- Quels sont les dilemmes éthiques ou les manquements déontologiques auxquels j'ai été confronté(e) ?
- Quelle incidence cette expérience aura sur la suite de mon parcours universitaire ?

À noter que les étudiant(e)s pourront joindre en annexe leurs fiches de lecture, la revue littérature et une synthèse des résultats, s'il y a lieu.

Calendrier des séances

Séance d'information : 28 août 2023 à 12h par zoom

5 octobre 2023 de 16h30 à 19h30 (local C-4104, pavillon Lionel-Groulx)

Séance I, 1^{ère} évaluation orale

7 décembre 2023 de 16h à 19h (local C-4104, pavillon Lionel-Groulx)

Séance II, 2^e évaluation orale et remise du travail écrit

Première présentation orale

Pour l'expérience en intervention

Les étudiant(e)s peuvent se référer au rapport annuel de l'organisme ainsi qu'au site web pour les aider dans leur présentation et leur travail écrit. Voici quelques exemples d'éléments à aborder : les valeurs, la mission de la ressource, l'organigramme, l'historique, le profil des employé(e)s (le nombre, leur formation, années expérience, tâches), entre autres. Il y a également lieu d'expliquer la trajectoire-client(e), présenter avec des données statistiques (si disponibles) le profil de la clientèle (hommes vs femmes, durée des services en moyenne, raisons de consultation, nombre de suivis par année etc...), les services offerts, les approches et modèles d'intervention utilisés, les outils d'évaluation et d'intervention, la tenue de dossier, le travail de partenariat etc. La présentation doit également faire état des tâches que vous allez faire lors de votre expérience et leur différence avec les tâches des intervenant(e)s sur place. Si vous avez débuté votre expérience, il serait pertinent de l'aborder brièvement.

Pour l'expérience en recherche-analyse

Les étudiant(e)s devront décrire leur milieu et le projet de recherche ou d'analyse selon les informations disponibles au moment de réaliser l'exercice. Ils devront faire la description des objectifs de leur projet ainsi que des moyens et de méthodologie choisie. Si cela est possible, ils pourront présenter les grandes lignes de la littérature et présenter une réflexion notamment sur la pertinence sociale de la recherche et des acquis réalisés en lien au programme d'étude suivi et aux projets futurs. Les expériences pratiques en recherche et analyse varieront certainement d'un(e) étudiant(e) selon l'accessibilité des informations et du matériel fourni par le milieu.

Pour l'expérience en matière de sécurité

Les étudiant(e)s peuvent se référer au rapport annuel de l'organisme ainsi qu'au site web pour les aider dans leur présentation. Voici quelques exemples d'éléments à aborder : les valeurs, la mission de la ressource, l'organigramme, l'historique (si pertinent), le profil des employé(e)s (le nombre, leur formation, années expérience, tâches), entre autres. Il y a également lieu d'expliquer les principaux services offerts, les problématiques sécuritaires récurrentes ou particulières, les processus de prévention, les outils d'évaluation, le rôle des partenaires, etc. La présentation doit également faire état des tâches que vous allez faire lors de votre expérience pratique et leur différence avec les tâches des professionnels sur place. Si vous avez débuté votre expérience, il serait pertinent de l'aborder brièvement.

Absences

La présence aux séances de cours est **obligatoire**. Si vous ne pouvez être présents, vous devez en aviser l'enseignant(e) le plus rapidement possible et remplir le formulaire électronique *CHE_Absence_Évaluation* dans votre Centre étudiant.

Références

Les références listés ci-dessus ne sont pas exhaustives. Au besoin, des références spécifiques seront fournies aux étudiant(e)s en fonction des spécificités de leur milieu de pratique. Ils (elles) doivent toutefois en faire la demande à leur enseignant(e).

Volet intervention

- Bineau, J. (2021), “Bénévole: un métier impossible?”. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 32(2): 97-109.
- Castonguay, J.; Vézina, A. & Sévigny, A. (2014), Les facteurs favorisant ou contraignant l’engagement bénévole dans les organismes communautaires en soutien à domicile auprès des aînés. *Revue canadienne du vieillissement*, 33(1): 15-25.
- Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (nouveau code devrait être en ligne en automne 2022) · <https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Code-de-deontologie.pdf>
- Dorais Michel (2015). Le métier d’aider. VLB éditeur, Montréal. 236 pages.
- Egan, Gérard (2005). Communication dans la relation d’aide. Groupe Beauchemin, éditeur ltée. 466 pages.
- Gagnon, É. & Fortin, A. (2002), L’espace et le temps de l’engagement bénévole: essai de définition. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2): 66-76.
- Hétu, Jean-Luc (2019). La relation d’aide. Éléments de base et guide de perfectionnement. 6^e édition. Chenelière Éducation, 194 pages.
- Hustinx, L.; Cnaan, R. A. & Handy, F. (2010), “Navigating theories of volunteering: A hybrid map for a complex phenomenon”. *Journal of the Theory of Social Behaviour*, 40(4): 410-434.
- Pauzé, Éline (1984). Techniques d’entretien et d’entrevue. Montréal, Modulo Éditeur. 233 pages.
- Référentiel de compétences du criminologue : [https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/REFERENTIEL_DE_COMPETENCES-VERSION OFFICIELLE 2017.pdf](https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/REFERENTIEL_DE_COMPETENCES-VERSION_OFFICIELLE_2017.pdf)

Volet analyse et recherche

- Becker, H. S. (2009). How to find out how to do qualitative research. *International Journal of Communication*, 3, 9.
- Boivin, R. (2021). *Petit traité d'analyse criminelle*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Clarke, R.V., et Eck, J.E. (2016). Crime Analysis for Problem Solvers in 60 Small Steps. Washington DC: Office of Community Oriented Policing Services.
- Guyot, B. (2011). Comprendre une organisation par l'analyse de ses documents.

- Lahire, Bernard (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Média Diffusion.
- Latour, Bruno (1989), *La science en action*. Paris: Éditions la Découverte.

Volet sécurité

- Cusson, M. (Ed.). (2019). *Nouveau traité de sécurité: Sécurité intérieure et sécurité urbaine*. Éditions Hurtubise.
- Cusson, M., Tremblay, P., Ouimet, M., Grandmaison, R. (1994). *La prévention du crime: Guide de planification et d'évaluation*. Québec: École de criminologie, Université de Montréal.
- Diaz, F. (2009). *Gérer la sécurité des événements: de la fête de quartier aux grands rassemblements*. Éditions Quebecor.
- Gill, P., & Pythian, M. (2018). *Intelligence in an insecure world*. John Wiley & Sons.
- Jones, T., & Newburn, T. (1998). *Private security and public policing*. Clarendon Press.
- Weisburd, D., et Braga, A.A. (dir.) (2019). *Police innovation: Contrasting Perspectives* 2e Édition. Cambridge: Cambridge University Press.

Annexes

Formulaire de demande – Expérience pratique (CRI2950)
À acheminer à l'un(e) des responsables 1 mois avant le début de la session demandée

1. Identification de l'étudiant(e)

Nom :	Prénom :
Matricule :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

2. Information du milieu (** L'organisme doit fournir une assurance responsabilité à l'étudiant(e))

Nom de l'organisme :
Département ou secteur d'emploi :
Adresse complète :
Répondant dans l'organisme : <i>(qui s'engage à s'assurer que les 120h soient réalisées, à compléter le formulaire-bilan à la fin et à soutenir l'étudiant(e) au besoin)</i> Titre/Rôle : Téléphone : Courriel :
Supérieur(e) hiérarchique : Titre/Rôle : Téléphone : Courriel :

3. Informations sur l'expérience pratique (*non rémunérée)

Période (dates) durant laquelle l'expérience aura lieu et horaire :
Tâches qui seront réalisées dans le cadre de l'expérience pratique :

Apprentissages visés en lien avec la formation reçue en criminologie et/ou sécurité et études policières

4. Autre(s) information(s) pertinentes pour la présente demande

--

5. Signatures

Signature de l'étudiant(e) : Date :
Signature du (de la) répondant(e) de l'organisme : Date :
Signature du (de la) supérieur(e) hiérarchique : Date :

Section réservée à l'enseignant(e) ou coordonnatrice des stages

Demande acceptée avec ou sans condition(s) :
Demande refusée :
Signature de l'enseignant(e) ou coord. Stages : Date :

Contrat de l'expérience pratique
Programme de premier cycle, École de criminologie
CRI2950

Étudiant(e)

Nom :
Matricule :
Courriel :
Téléphone :

Milieu

Nom de l'organisation :
Site web :
Description sommaire de l'organisation :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Nom du (de la) répondant(e) du projet :
Titre :
Courriel :
Téléphone :

Description de l'expérience pratique

Date de début :
Date de fin :
Horaire des journées :
Tâches effectuées :

Engagement et signatures des partenaires

En tant qu'étudiant(e), je m'engage à :

- Accomplir les tâches et les mandats qui me sont confiés avec sérieux, professionnalisme, autonomie, et proactivité;
- Respecter la confidentialité des données et autres informations de l'organisme d'accueil;
- Respecter les normes en vigueur dans le milieu et l'horaire convenu;
- Faire preuve d'ouverture, d'écoute et d'introspection.

Nom de l'étudiant(e) :

Signature :

Date :

En tant que répondant(e), je confirme que :

- Les tâches confiées à l'étudiant(e) sont différentes que celles exercées en tant qu'employé(e);
- La participation est non rémunérée.

Je m'engage à :

- Accompagner l'étudiant(e);
- Faciliter son intégration au sein de l'équipe et de l'organisme;
- Comptabiliser les heures effectuées;
- Compléter le formulaire de bilan à la fin de sa participation;
- Fournir, via mon organisme, une assurance responsabilité professionnelle à l'étudiant(e).

Nom du (de la) répondant(e) :

Signature :

Date :

En tant qu'enseignant(e), nous nous engageons à :

- Encadrer l'étudiant(e) au plan académique;
- Soutenir le milieu et le (la) répondant(e), au besoin;
- Agir comme consultant(e) et personne-ressource lorsque des difficultés sont identifiées par l'étudiant(e) et/ou le (la) répondant(e) au cours du déroulement de l'expérience pratique;
- Intervenir et rendre une décision en cas de litige ou d'interruption de l'expérience.

Nom de l'enseignant(e)

Signature :

Date :

Signature du (de la) responsable de programme :

Date :

Veuillez svp envoyer une version PDF à l'une des deux coordonnatrices des stages